EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : **45**	Date de convocation : **05 octobre 2026**
Nombre de conseillers présents : **40**	
Nombre de suffrages exprimés : **43 dont 3 pouvoirs**	

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois de septembre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Artonne (Salle des fêtes).

Présents avec voix délibérante :
Yannick BALLY, Claudine BARNÉRIAS, Denis BEAUVAIS, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Jean-Pierre CESSAC, Sandrine CHANEBOUX-FERRANDON, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Jean-Marc GOUYET, Stéphane HOUSSIER, Claudine HUGUET, Guillaume LAURENT, Patrick LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO

Absents ayant donné un pouvoir :
Stéphane CHABANON a donné pouvoir à Claudine BARNÉRIAS
Luc CHAPUT a donné pouvoir à Olivier PARADIS
Pascale MORIN a donné pouvoir à Astrid ZANUTTO

Absents représentés :
Brigitte BILLEBAUD, David DESPAX

Absents :
Marc CARRIAS, Sandrine COUTURAT

Secrétaire de séance : Laëtitia POUZADOUX

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération **n°2026_184 : Adhésion au SIASD de Lezoux**

Domaine de compétences par thème - Aide sociale
Rapporteur : Patrice DARPOUX

Vu les délibérations n°2023-130 et n°2024-20,
Vu le procès-verbal du conseil d'administration du CIAS Plaine Limagne du 28 juillet 2026,

A l'occasion de sa réunion du 6 novembre 2023, le conseil communautaire a décidé de profiter de la réforme des services d'autonomie à domicile pour créer son propre service au sein du CIAS Plaine Limagne.

A la demande de l'ARS et du Conseil Départemental, des échanges ont eu lieu avec le SIASD de Lezoux pour une reprise du service sur le territoire.

Le SIASD a fait une proposition d'adhésion avec reprise du personnel par un courrier en date du 20 juin. Après analyse cette proposition a été rejetée par le conseil d'administration du CIAS en sa séance du 28 juillet 2026. Cependant, le CA du CIAS n'ayant pas la compétence pour statuer sur ces sujets, il est proposé au conseil communautaire de prendre une position sur la proposition de reprise du service faite par le SIASD.

Après avoir procédé au vote, le conseil, à l'unanimité,

DELIBERE

Article unique :
La proposition d'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aide et de Soin à Domicile des secteurs de Lezoux, Maringues et Vertaizon est rejetée.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.
Pour extrait certifié conforme
À Aigueperse, le 16 octobre 2026

La secrétaire de séance,	Le président,
Laëtitia POUZADOUX	Claude RAYNAUD
Signé électroniquement	Signé électroniquement